

BTS Électrotechnique
Référentiel des compétences

Compétences transversales

- C1 : recenser et prendre en compte les normes, les réglementations applicables au projet/chantier**
 - T 5.2 : planifier les étapes du projet/chantier
 - T 5.4 : faire appliquer les règles liées à la santé, la sécurité et l'environnement
- C2 : extraire les informations nécessaires à la réalisation des tâches**
 - T 3.1 : proposer un protocole pour analyser le fonctionnement et/ou le comportement de l'installation
 - T 4.1 : organiser la maintenance
 - T 4.2 : réaliser la maintenance préventive ou prévisionnelle
 - T 4.3 : réaliser la maintenance corrective
- C3 : gérer les risques et les aléas liés à la réalisation des tâches**
 - T 5.3 : assurer le suivi de la réalisation du projet/chantier (coûts, délais, qualité)
 - T 5.4 : faire appliquer les règles liées à la santé, la sécurité et l'environnement
- C4 : communiquer de manière adaptée à l'oral, à l'écrit, y compris en langue anglaise**
 - T 7.3 : réceptionner l'installation avec le client/utilisateur
 - T 8.2 : échanger, y compris en langue anglaise, avec les parties prenantes du projet/chantier
 - T 8.3 : expliquer, y compris en langue anglaise, le fonctionnement de l'installation et former le client/utilisateur à son utilisation
 - T 8.4 : préparer et animer des réunions
 - T 8.5 : présenter et argumenter, y compris en langue anglaise, une offre à un client/utilisateur

Compétences spécifiques métier

- C5 : interpréter un besoin client/utilisateur, un CCTP, un cahier des charges**
 - T 1.1 : analyser et/ou élaborer les documents relatifs aux besoins du client/utilisateur
 - T 1.2 : élaborer un avant-projet/chantier (ou avant-projet sommaire)
 - T 1.3 : dimensionner les constituants de l'installation
 - T 1.4 : définir les coûts pour préparer une offre commerciale
 - T 8.5 : présenter et argumenter, y compris en langue anglaise, une offre à un client/utilisateur
- C6 : modéliser le comportement de tout ou partie d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique**
 - T 1.2 : élaborer un avant-projet/chantier (ou avant-projet/chantier sommaire)
 - T 1.3 : dimensionner les constituants de l'installation
- C7 : simuler le comportement de tout ou partie d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique**
 - T 2.1 : choisir les matériaux
- C8 : dimensionner les constituants d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique**
 - T 1.2 : élaborer un avant-projet/chantier (ou avant-projet sommaire)
 - T 1.3 : dimensionner les constituants de l'installation
- C9 : choisir les constituants d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique**
 - T 2.1 : choisir les matériaux
- C10 : proposer l'architecture d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique**
 - T 1.2 : élaborer un avant-projet/chantier (ou avant-projet sommaire)
 - T 8.5 : présenter et argumenter, y compris en langue anglaise, une offre à un client/utilisateur
- C11 : réaliser les documents techniques (plans, schémas, DOE, maquette virtuelle, etc.) du projet/chantier**
 - T 2.2 : réaliser les documents techniques du projet/chantier
 - T 8.1 : constituer et mettre à jour les dossiers du projet/chantier
- C12 : gérer et conduire (y compris avec les documents de : organisation, planification, suivi, pilotage, réception, etc.) le projet/chantier**
 - T 5.1 : s'approprier et vérifier les informations relatives au projet/chantier
 - T 5.2 : planifier les étapes du projet/chantier
 - T 5.3 : assurer le suivi de la réalisation du projet/chantier (coûts, délais, qualité)
 - T 5.4 : faire appliquer les règles liées à la santé, la sécurité et l'environnement
 - T 5.5 : gérer et animer l'équipe projet/chantier
 - T 8.2 : échanger, y compris en langue anglaise, avec toutes les parties prenantes du projet/chantier
- C13 : mesurer les grandeurs caractéristiques d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique**
 - T 3.2 : mesurer et contrôler l'installation, exploiter les mesures pour faire le diagnostic
 - T 4.2 : réaliser la maintenance préventive ou prévisionnelle
 - T 4.3 : réaliser la maintenance corrective
- C14 : réaliser un ouvrage, une installation, un équipement électrique**
 - T 6.1 : organiser l'espace de travail
 - T 6.2 : implanter, poser, installer, câbler, raccorder les matériels électriques
- C15 : configurer et programmer les matériels dans le cadre du projet/chantier**
 - T 6.3 : programmer les applications métiers
 - T 7.1 : réaliser les contrôles, les configurations, les essais fonctionnels
 - T 7.2 : vérifier le fonctionnement de l'installation
- C16 : appliquer un protocole pour mettre en service un ouvrage, une installation, un équipement électrique**
 - T 7.1 : réaliser les contrôles, les configurations, les essais fonctionnels
 - T 7.2 : vérifier le fonctionnement de l'installation
- C17 : réaliser un diagnostic de performance y compris énergétique, de sécurité, d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement électrique**
 - T 3.2 : mesurer et contrôler l'installation, exploiter les mesures pour faire le diagnostic
 - T 3.3 : formuler des préconisations
 - T 4.3 : réaliser la maintenance corrective
- C18 : réaliser des opérations de maintenance sur un ouvrage, une installation, un équipement électrique**
 - T 4.2 : réaliser la maintenance préventive ou prévisionnelle
 - T 4.3 : réaliser la maintenance corrective